



Organisation des Nations
pour l'alimentation
et l'agriculture



Recrutement d'un consultant national (En Mauritanie, Guinée et Sierra Léone)

Termes de référence du consultant national

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet Sardinelles partagées phase II, s'inscrit dans l'objectif du programme EAF Nansen II (2024-2028) afin que la pêche durable améliore la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'une LOA signée entre l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP).

L'objectif de ce projet est de renforcer les systèmes de gestion des pêcheries ciblant des stocks partagés de sardinelle qui sont importantes pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Il est attendu notamment que les institutions et les parties prenantes bénéficiaires, disposent des capacités individuelles et institutionnelles appropriées pour mettre en œuvre et promouvoir l'AEP et sa contribution à la gouvernance des océans. C'est dans ce cadre qu'il est souhaité la sélection d'un consultant national pour l'étude sur la pêche de sardinelle dans la zone de la CSRP.

II. DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TACHES ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Objectifs :

Sous la supervision directe du coordinateur du programme EAF-Nansen et en étroite coordination avec les autres personnes ressources du programme EAF-Nansen et l'équipe du projet, les consultants mèneront une étude sur les pêcheries de sardinelles dans la zone de la CSRP.

L'objectif de l'étude est de réaliser un rapport de référence national, pour décrire les pêcheries de sardinelles dans les pays membres de la CSRP et de mener un processus de concertation pour valider ce rapport au niveau régional. Les consultants utiliseront un format préalablement convenu pour l'étude. L'analyse des questions de genre fera partie intégrante de l'étude.



Principales tâches du consultant national:

1. Réaliser une revue documentaire de la littérature publiée et grise pertinente à la question de l'étude d'un point de vue national et explorer les bases de données pertinentes de différents secteurs (pêche, environnement, commerce, ...)
2. Préparer un rapport national sur les pêcheries de sardinelles (Cf. plan rapport en Annexe)
3. Réviser le rapport, en fonction des commentaires et soumettre la version finale.
4. Assurer la liaison avec le consultant régional et l'équipe de la CSRPA

'INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

Résultats attendus:	Date d'achèvement requise:
Rapport préliminaire	T+30j
Réception et intégration des commentaires dans le rapport	T+45j
Rapport final	T+60j

III. QUALIFICATION ET EXPERIENCES REQUISES

Etude/Formation :

Le consultant devra avoir une formation universitaire de niveau (Bac +5 ans minimum ou équivalent) en biologie des pêches, économie, environnement, gestion de projet etc. ... et disposer d'une expérience professionnelle de 10 ans au moins dans le domaine de la pêche.

Expériences professionnelles :

- ✓ Avoir un minimum de 5 ans d'expériences pertinentes et progressives dans le domaine.
- ✓ Avoir une connaissance des activités à réaliser ;



Organisation des Nations
pour l'alimentation
et l'agriculture



- ✓ Avoir une expérience dans l'animation des ateliers relatifs à la consultation et à la restitution des résultats d'une étude ;
- ✓ Avoir une bonne capacité analytique et rédactionnelle ;
- ✓ Avoir une connaissance pratique des langues français, anglais ou portugais ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'utilisation informatique ;
- ✓ Avoir une capacité d'anticipation ;

Durée de la mission

La mission du Consultant est de 10 jours ouvrables, étalés sur deux mois

Réception des offres

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leur offre technique et financière ainsi que leur Curriculum Vitae détaillé avant le 24 décembre 2024 à 12 heures au Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches, Liberté IV Villa 5218, BP :25485 Dakar (Sénégal) ou par courriel à l'adresse recrutement.csrp@spcsrp.org.



Plan du Rapport de référence national

1. Introduction et contexte de l'étude

- 1.1. Objectif de l'étude
- 1.2. Rappel du processus AEP

2. Revue des pêcheries de sardinelles

- 2.1. Historique des pêcheries de sardinelles rondes et sardinelles plates
- 2.2. État des lieux (5-10 dernières années) des pêcheries *Sardinella aurita* & *Sardinella maderensis*
 - 2.2.1. Description des flottes/segment, embarcations, les engins, les méthodes de pêches, les zones et les calendriers de pêche,
 - 2.2.2. Détails sur l'effort de pêche, et les captures par segment

3. Informations socio-économiques sur la pêche des sardinelles

- 3.1. Emploi direct et indirect par segment. Identification des acteurs (directs et indirects)
- 3.2. Informations socioéconomiques sur les communautés de pêcheurs (données démographiques, sociales, migrations...)
- 3.3. Valeur des débarquements par segment
- 3.4. Produits, marchés et prix des produits de la pêche le long de la chaîne de valeur
- 3.5. La transformation des sardinelles (Quels produits pour quels marchés ?)
 - 3.5.1. Les produits traditionnels
 - 3.5.2. Les produits frais et congelés
 - 3.5.3. La farine
- 3.6. Évaluation de l'importance sociale (consommation des sardinelles et sécurité alimentaires) et économique de la pêche dans l'économie nationale et dans la sous-région

4. Connaissances scientifiques et traditionnelles disponibles sur les ressources

- 4.1. Biologie des sardinelles *Sardinella aurita* & *Sardinella maderensis*
- 4.2. Répartition géographique des espèces, migrations et habitats critiques
- 4.3. Situation des stocks
- 4.4. Connaissances traditionnelles
- 4.5. Résumé sur les données disponibles et les données manquantes

5. Contexte institutionnel et réglementaire de la gestion des pêches

- 5.1. La politique des pêches
- 5.2. Les institutions impliquées dans la gestion des pêches
- 5.3. Le cadre législatif et réglementaire
- 5.4. Mécanismes de concertation pour la gestion des pêches
- 5.5. Les plans de gestion existants
- 5.6. Les principales mesures d'aménagement couramment utilisés dans le secteur de la pêche

Type d'outil utilisé dans la gestion	Cocher	Commentaires (e.g. date d'introduction, efficacité, conformité, etc)
Restrictions spatiales (zone) et fermetures telles que:		
o Zones marines protégées où la pêche est interdite		
o Fermetures des zones de nurseries		
o Zones interdites		
o Réserves marines où la pêche est parfois autorisée		



○ Autres zones de fermeture temporaire pour des raisons spécifiques (comme les concentration des zones de ponte)		
Restrictions temporaires telles que:		
○ Saison (s) de pêche définie (s)		
○ Nombre de jours de pêche définis		
○ Nombre d'heures définies par jour de pêche		
○ Nombre défini d'heure de pêche		
Limitation d'engins tels que:		
○ Restriction de la taille du moteur		
○ Restriction de la taille de l'engin		
○ Restriction du type d'engin		
Restrictions sur la taille/l'âge (tailles maximales ou minimales)		
Restrictions participatives telles que:		
○ Licences		
○ Entrée limitée		
Restrictions sur la capture telles que :		
○ Limites sur la capture totale admissible (TAC)		
○ Limites sur la capture du navire		
○ Quotas individuels du navire		
Droits - / Réglementations incitatives telles que:		
○ Quotas individuels de l'effort		
○ Quotas de pêche individuels		
○ Quotas individuels transférables		
○ Quotas individuels partagés transférables		
○ Droits de pêche de groupe (y compris les quotas des communautés de développement)		
○ Droits d'usage territoriaux		
○ Droit d'usage sur le stock		

5.7. Les conditions d'accès aux sardinelles (accords de pêche en cours)

5.8. Accords bilatéraux

6. Les principaux acteurs (parties prenantes) de la pêche (Institution, autorités régionales et locales, OSP, société civile, secteur privé...)

6.1. Acteurs directement impliqués ayant une responsabilité directe

6.2. Acteurs indirectement impliqués

7. Principaux enjeux affectant la durabilité de la pêche

7.1. Enjeux écologiques

7.2. Enjeux socio-économiques

7.3. Enjeux concernant la capacité à atteindre les résultats

7.3.1. Gouvernance

7.3.2. Facteurs externes (changement climatique)

8. Conclusion

8.1. Principaux enjeux

8.2. Prochaines étapes

9. Références



Organisation des Nations
pour l'alimentation
et l'agriculture

